



vendredi 17 juin 2011

dossier de presse

## **Amélioration de l'échangeur de la RD 100 et de l'A 72**

par **Jean-Paul DEFAYE**, vice-président en charge des infrastructures,  
**Paul SALEN**, député, 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil général,  
(conseiller général de Saint-Galmier)  
**Bernard PHILIBERT**, conseiller général délégué,  
(conseiller général de la Fouillouse)

<b>Réaménagement de l'échangeur de l'aéroport A72 x rd1082 x rd 100 x rd 498 :</b>	<b>2</b>
<b>Fluidifier un trafic en constante augmentation :</b>	<b>2</b>
<b>Aménager l'ancienne RD 1082 :</b>	<b>3</b>
<b>Améliorer la capacité de la RD 100 :</b>	<b>4</b>
<b>Un projet axé sur le développement durable :</b>	<b>5</b>
<b>Annexes :</b>	<b>7</b>

contact presse :

**Pierre CHAPPEL**  
**04 77 48 42 38**  
**06 21 12 25 47**  
pierre.chappel@cg42.fr

## **Réaménagement de l'échangeur de l'aéroport : A72, rd 1082, rd 100, rd 498**

Depuis 2006, le Conseil général de La Loire a entrepris d'importants travaux sur Andrézieux-Bouthéon et La Fouillouse, sur les routes départementales RD 100 et RD 1082 mais aussi sur la bretelle de sortie n°9 de l'autoroute A 72 en venant de Saint-Etienne .

### **Rendre plus sûr les échanges et desservir la future ZAIN :**

Ces travaux répondent à deux objectifs principaux.

Premièrement, ils permettent de sécuriser et de fluidifier le trafic très important aux abords du giratoire de La Gouyonnière (intersection des routes départementales RD 100, RD 1082 et des bretelles d'accès à l'autoroute A 72).

Deuxièmement, ils créent une desserte des zones d'activités prévues le long de la RD 100 en particulier la ZAIN « Opera Parc International ».

### **Fluidifier un trafic en constante augmentation :**

#### **Limiter les bouchons de la sortie n°9 :**

L'ouverture, en 2005, du premier tronçon de la déviation de la RD 498 entre l'autoroute A 72 et la RD 12 à Saint-Just-Saint-Rambert, puis, fin 2008, de la section du Grand Pont de la Loire ont eu pour conséquence d'augmenter le trafic sur le giratoire de la Gouyonnière.

Cela a entraîné, aux heures de pointes, l'apparition de très importantes files d'attentes sur la bretelle de sortie de l'A 72 en venant de Saint-Etienne (sortie n°9) et sur la RD 100 en venant de Saint-Galmier.

Les études de trafics conduites depuis 2001 et celles réalisées tout récemment, ont confirmé la saturation dans le secteur et justifié les solutions techniques mises en œuvre pour y remédier.

#### **Améliorer le trafic sur le carrefour giratoire de la Gouyonnière :**

Les différentes simulations d'aménagements possibles et leurs influences sur la répartition du trafic, conduites pendant les phases d'études, ont montré la nécessité de réduire le nombre de véhicules emprunter le carrefour giratoire de la Gouyonnière et de trouver de nouvelles solutions.

## **Sécuriser la bretelle autoroutière :**

La première urgence, pour le Conseil général de la Loire, était de rendre plus sûre la bretelle autoroutière n°9 et d'éviter aux véhicules de stationner sur la voie de droite en cas de bouchon, voire sur la bande d'arrêt d'urgence.

Ainsi, le Conseil général a pris en charge financièrement l'allongement de la bretelle sur 1,5 kilomètre et réalisé les travaux pour un montant de 1,2 million d'euros, au cours des mois de juillet et août 2006.

Toutefois, la solution optimale pour supprimer les remontés de files consistait à dédoubler la bretelle avec la création du shunt (voie d'évitement du giratoire), qui relie directement l'autoroute à la RD 100.

Grâce à cela, 800 véhicules par heure (aux heures de pointes), n'auront plus à emprunter le giratoire sur les 2 300 (par heure) qui y transitent actuellement.

## **Aménager l'ancienne RD 1082 :**

### **Dévier la RD 1082 :**

Outre la création du shunt, d'autres réalisations s'avéraient nécessaires pour fluidifier le giratoire et résorber les files d'attentes.

Les différentes simulations de trafics ont ainsi montré que le trafic de la RD 1082 pouvait perturber le fonctionnement du giratoire de la Gouyonnière.

La RD 1082 est donc maintenant déviée vers le nord-est et franchit désormais la RD 100 avec un échangeur. Elle vient ensuite se raccorder au giratoire des Essarts (accès à l'aéroport).

La création du nouvel échangeur sur la RD 100 permet également l'accès aux zones d'activités en cours de développement (Opéra Parc International et ZAC Desjoyaux)

### **Côté La Fouillouse, entre le giratoire et le shunt :**

Cette portion de route est mise en impasse, elle permet seulement l'accès aux commerces. Une plateforme de retournement a été construite à son extrémité sud.

### **Côté Andrézieux, entre les giratoires de la Gouyonnière et des Essarts :**

La continuité entre les deux giratoires est supprimée avec la mise en place d'une barrière juste après le carrefour avec la rue Dieudonné-Coste. Un mini-giratoire est aménagé sur ce carrefour pour faciliter les différentes manœuvres.

L'accès aux restaurants et à Grand Frais ne peut se faire qu'à partir du giratoire de la Gouyonnière.

Les riverains habitants au nord de la rue Dieudonné-Coste accèdent par le giratoire des Essarts. Une plateforme de retournement est construite en extrémité de la section en impasse.

### **La circulation des lignes TIL et des véhicules de secours maintenues :**

Les cars TIL du Conseil général pourront continuer à passer par cet itinéraire dans les deux sens de circulation et desservir l'arrêt de la Gouyonnière.

Les cars seront équipés d'un dispositif électronique permettant l'ouverture et la fermeture automatique de la barrière.

L'accès est possible également aux cycles par un passage aménagé. Les véhicules de secours, d'exploitation et d'entretien pourront si nécessaire ouvrir la barrière grâce à un dispositif spécial.

Une caméra sera installée pour palier au vandalisme éventuel.

### **Améliorer la capacité de la RD 100 :**

La RD 100 est un axe très important qui assure la desserte de la région de Saint-Galmier et son raccordement à l'autoroute A72.

Son aménagement en deux fois deux voies sur environ 1,3 kilomètre a été réalisé entre le giratoire de la Gouyonnière et l'échangeur de la RD 200 pour tenir compte de l'évolution importante du trafic et faciliter et fluidifier les entrées et sorties sur les deux échangeurs.

En particulier, l'arrivée de la RD 100 à deux voies sur le giratoire en venant de Saint-Galmier permet d'améliorer nettement la capacité du carrefour giratoire.

Pour accompagner la réduction de vitesse en amont du giratoire de la Gouyonnière, la section de la RD 100 depuis le nouvel échangeur avec la déviation de la RD 1082 sera aménagé comme un boulevard urbain avec un large terre plein central végétalisé.

## **Un projet axé sur le développement durable :**

### **Transports en commun : anticiper le développement de la zone d'activité**

Les cars TIL du Conseil général continueront à desservir la zone de La Gouyonnière.

En outre, le projet a anticipé le développement futur des autres zones d'activités. Des arrêts de cars ont été prévus sur la déviation de la RD 1082.

### **Rendre possible la circulation des vélos :**

La circulation des vélos entre la Fouillouse, Andrézieux et Veauche est assurée sur la déviation de la RD 1082 par la mise en place de bandes cyclable latérales.

Pour la RD 100, son aménagement en chaussées séparées est incompatible avec la circulation des vélos en toute sécurité. C'est pourquoi, en liaison avec la commune d'Andrézieux, un itinéraire alternatif a été mis en place par la rue Dieudonné-Coste qui longe l'aéroport et rejoint l'échangeur de la RD 200 vers le terrain de moto cross depuis la déviation de la RD 1082 aux Essarts. Une signalisation spécifique pour les vélos a été mise en place.

Par ailleurs, pour préserver l'avenir, et rendre possible les échanges cyclables entre les zones d'activités, un passage inférieur sous le giratoire nord de l'échangeur de la RD 100 et de la RD 1082, a été construit.

Une réflexion sur l'élaboration d'un plan de déplacement pour les cycles depuis la sortie nord de Saint-Etienne vers le sud de la plaine du Forez et Saint-Galmier est en cours d'étude et devrait offrir des itinéraires alternatifs modes doux.

### **Un mode de gestion du chantier respectueux de l'environnement :**

L'aménagement des RD 100 et RD 1082 a nécessité la mise en remblai d'environ 120 000 m<sup>3</sup> de matériaux provenant pour 70 % du traitement de matériaux du site et seulement 30 % de matériaux extérieur au chantier.

33 000 tonnes de matériaux bitumineux ont été mises en œuvre pour construire les chaussées. 21 000 de ces tonnes ont été fabriquées en incorporant 20 % d'anciens enrobés recyclés.

Ces actions ont permis de diminuer très sensiblement la facture énergétique en réduisant en particulier la circulation des camions, et d'économiser des matières premières.

## **Un chantier long et d'une grande complexité :**

La complexité du chantier est due principalement :

- au fort trafic autour du chantier,
- à la réalisation simultanée de chantiers conduits par d'autres opérateurs que le conseil général,
- à la présence de très nombreux réseaux qu'il a fallu éviter, protéger ou déplacer,
- à la proximité de l'aéroport de Bouthéon.

Le pont sur la RD 100 et les ensembles de signalisation directionnelle de l'échangeur ont été conçus pour être compatibles avec les exigences strictes des règles de sécurité de l'aéroport et validés par la direction de l'aviation civile (DAC). Les installations de chantier et les différentes conditions de réalisations des interventions sur chantier ont été également validées par la DAC. Ainsi les engins de levage intervenant dans le cône d'envol de l'aéroport ont été munis de gyrophares spéciaux.

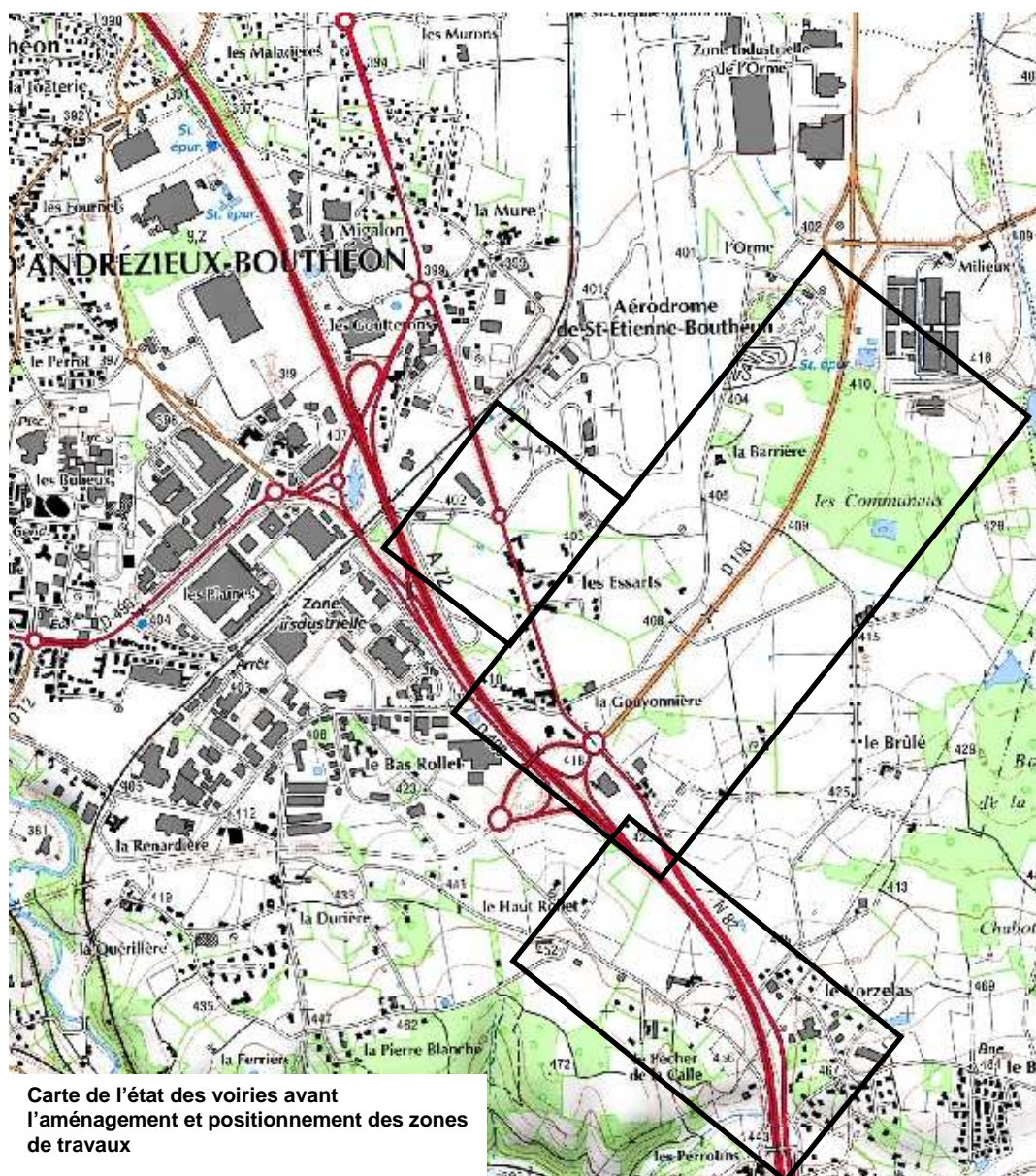
L'ouverture à la circulation de la déviation de la RD 1082 est effective depuis la mi-avril. Celle du shunt parachève l'opération en reliant directement l'A72, venant de Saint-Etienne, vers la route départemental en direction de Saint-Galmier, sans passer par le giratoire.

## **Coût global des travaux :**

L'ensemble de l'opération aura couté 15 millions d'euros dont 1,2 million d'euros pour l'allongement de la bretelle autoroutière

## Annexes :

### Plan des zones de travaux :



## Les dates clés du chantier :

Juillet, août 2006

- Réalisation de la bretelle n°9 dans le sens Saint-Etienne-Andrézieux,
- Conditions de réalisation difficile : chantier étroit à proximité immédiate de 47 000 véhicules par jour.



2008 – 2009 : construction du pont sur la RD 100

- Le projet d'aménagement des nouvelles voiries a débuté en juillet 2008 par la construction du pont sur la RD 100. Ce chantier a duré un an.
- Pendant la même période, les concessionnaires de réseaux (gaz, électrique, eau, téléphone et fibres optiques) qui se trouvent en bordure de la RD 100 ont protégé ou déplacé leurs installations au droit de l'ouvrage pour rendre possible cette construction.
- A noter que la canalisation de gaz transport est restée sous la culée du pont. Mais, elle a fait l'objet d'une protection renforcée (photo ci-après)





## 2009 – 2011 : construction de l'ensemble du réseau de voirie

- Élargissement de la RD 100
- Construction de l'échangeur sur la RD 100 (les deux giratoires et les quatre bretelles)
- Agrandissement du giratoire des Essarts (accès à l'aéroport)
- Déviation de la RD 1082
- Construction du shunt
- Mise en place des équipements de sécurité et de la signalisation